

TÉLÉVISION

Les Lyonnais de Body Art ce soir devant le jury de « La France a un incroyable talent »

PAGE 14



Fin de mois difficile ?
Dépenses imprévues ?
Envie de réaliser vos rêves ?

Nous achetons CASH

Votre Or, Argent, Platine,
Pièces de monnaie et
Pierres précieuses

**ADRESSEZ-VOUS
A UN PROFESSIONNEL**
Expertise et estimation
gratuites
Paiement immédiat

A domicile sur RDV - Discrétion garantie

04 77 43 44 00

au meilleur prix du marché*

28 boutiques
en Rhône-Alpes/Auvergne
9 boutiques dans le Rhône

Forcément une adresse
près de chez vous

Retrouvez toutes
nos boutiques sur
www.ericdunny.com

MARDI 23 OCTOBRE 2012 N° 51318

0,90€

LE PROGRÈS

www.leprogres.fr

LYON - VILLEURBANNE - CALUIRE 69 X

VILLEURBANNE Viol sur le campus : un homme arrêté et écroué

PAGE 10

BRINDAS Il tue sa femme avant de se suicider

Le drame est survenu hier après-midi. Le sexagénaire avait prévenu les gendarmes de ses intentions. Sur place, ces derniers ont découvert les corps sans vie de l'homme et de son épouse, ainsi qu'une petite arme à feu. Le couple, séparé depuis des années, vivait sous le même toit. **PAGE 11**



■ C'est dans cette maison à la sortie de Brindas que le drame s'est produit. Photo Pierre Augros

MUSIQUE Johnny se confie au « Progrès »

PAGE 44

BACLOFÈNE Un espoir pour les alcooliques

PAGES 2 ET 3

JEU KOOD'POUCE

À nos lecteurs

Suite à un problème technique, les cartes n°5 et n°6 ont été inversées dans TV MAG. La carte de jeu valable cette semaine est la carte n°6. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous excuser pour ce regrettable incident.

Du 1^{er} au 31 octobre

Opération spéciale avant travaux

Remise de **-20 à -60%***

Sur l'ensemble des bijoux or et horlogerie



MAISON BOURGEOIS
Création - Joaillerie - Horlogerie
21, cours Gambetta LYON 3^{ème}
Tél : 04 78 60 91 91

*sur produits en stock.

www.citroenselect.fr
REPRISES MINIMUM = AFFAIRES MAXIMUM



REPRISE
500€
TTC (1)

REPRISE
1000€
TTC (2)



(1)(2) Reprise forfaitaire minimum de votre ancien véhicule, quelle que soit la marque et plus si son état le justifie. (1) Reprise minimum de 500 € TTC pour l'achat d'une Citroën d'occasion C3, C3 Picasso ou Berlingo. (2) Reprise minimum de 1 000 € TTC pour l'achat d'une Citroën d'occasion C4, C4 Picasso, Grand C4 Picasso, C4 Aircross, C5, C6, C8 ou C-Crosser.

(1)(2) Offres réservées aux particuliers dans la limite des stocks disponibles valables jusqu'au 31/10/2012 pour l'achat d'un des véhicules d'occasion Citroën dont la date de première mise en circulation n'excède pas 24 mois, en stock dans le point de vente Citroën Félix Faure cité ci-dessous. (3) Garantie contractuelle de 24 mois pour l'achat d'un véhicule immatriculé après le 01/12/2011 et garantie contractuelle de 12 mois pour l'achat d'un véhicule immatriculé avant le 01/12/2011.

Garantie 12 à 24 mois pièces et main d'œuvre⁽³⁾

CITROËN select
VÉHICULES D'OCCASION

CITROËN FELIX FAURE
CORBAS

Zi Mont Martin - Rue Marcel Mérieux - 04 72 48 67 97

www.citroenff.com

R 27887 - 1023 - 0,90 €
3 782788 700903 1 0 2 3 0

LE MOT

Fantôme



On n'arrête pas le progrès. Georges Clemenceau avait expliqué qu'en France, si on veut enterrer un problème, on crée une commission. La gauche aujourd'hui au pouvoir a retourné le conseil du vieux radical : elle crée un problème, en enterrant une commission. C'est original, et plutôt amusant – sauf pour le gouvernement. Il espérait régler la querelle de la compétitivité des entreprises grâce au rapport d'un ami sûr, M. Gallois, il se retrouve en pleine polémique. Le ministre de l'Économie M. Moscovici a été appelé hier à l'apaiser. Il a procédé en deux temps : un, le rapport n'est pas enterré ; deux, le rapport n'existe pas... Il faut sans doute en déduire qu'on n'enterre pas un fantôme. Le rapport de M. Gallois finira cependant bien par être écrit et publié, après avoir tant fuité. Qu'en faire alors ? Simple, aurait conseillé Clemenceau : l'enterrer, en créant une commission sur le rapport de la commission.

Francis Brochet

Le Dessin de Bauer



>> ELLE L'A DIT <<

Pippa surprise du succès de ses fesses



■ Pippa et sa robe devenue mythique, à gauche. Photo AFP

« C'est un peu surprenant de devenir célèbre – si c'est le mot exact – avant d'avoir 30 ans à cause de votre sœur, de votre beau-frère et de vos fesses » : Pippa Middleton, la médiatique belle-sœur du prince William, fait part de sa surprise d'être devenue célèbre à cause de ses fesses, dans un livre de recettes et de conseils de décoration à paraître cette semaine. Cette jolie brune filiforme de 29 ans avait presque volé la vedette à sa sœur aînée, Kate, le jour du mariage de cette dernière avec le prince William. Moulée dans une somptueuse robe ivoire, agrémentée de boutons soulignant sa chute de reins, elle avait fait sensation sur la Toile.

LE FAIT DU JOUR

Devenus indifférents à

En racontant, en 2008, comment il s'est guéri de sa dépendance à l'alcool grâce au baclofène, sans connaître le « craving », ce désir obsessionnel de boire, le Dr Ameisen fait naître d'énormes espoirs chez ceux qui errent de médicaments en cures et psychothérapies ou ne veulent pas entendre parler « d'abstinence ». Pourtant, aucune étude n'est lancée dans la foulée pour évaluer le médicament. Alors les patients militent sur le web, s'échangent les noms des médecins qui acceptent

de prescrire du baclofène. Face au phénomène, l'Agence du médicament revoit ses positions. Après l'étude Bacloville, elle vient de donner son feu vert pour l'étude Alpadir. Mais les buveurs en souffrance s'impatientent, soutenus par des personnalités comme le Pr Granger (AP-HP) pour qui « retarder l'usage d'une molécule indispensable peut être aussi grave que de laisser commercialiser une molécule dangereuse ».

Un dossier de Sylvie Montaron

« Maintenant, je peux boire un whisky sans avoir envie de finir la bouteille »

Après les « premières bragues » à 17 ans, le service militaire où la bière coule à flot et « où il n'y a que ça à faire », sont venus les postes à responsabilité, la création de son entreprise, la surcharge de travail... Peu à peu, le soir, le whisky a remplacé la bière : « Je cherchais l'ivresse par rapport à une certaine timidité. On ne peut pas dire quand on bascule... Je savais que j'avais un problème mais je me considérais comme un fêtard », se sou-

pris ce qui s'appelait « l'indifférence ». Le 21 mars 2010, mon problème avec l'alcool était réglé. Maintenant, je peux boire un whisky sans avoir envie de finir la bouteille.

Le plus souvent, je ne bois rien à midi et le soir jamais plus d'un verre de vin ; quelque fois un apéritif ou deux quand il y a un ami », explique ce militant devenu vice-président de l'association baclofène⁽¹⁾ par « devoir envers (ses) concitoyens malades ». Sur le forum – 3 000 visites quotidiennes, 3 500 inscrits – il encourage, recense les guérisons (150 « déclarées » depuis janvier), donne en message privé les noms des médecins qui prescrivent du baclofène à haute dose. Notamment aux patients du Rhône où c'est « particulièrement le désert », comme Michel et Rose⁽²⁾ en ont fait l'expérience. « Mon médecin m'a sermonné : le baclofène ça ne sert à rien, au lieu d'en prendre, vous devriez compter sur votre volonté », raconte Michel qui se décrit comme un « buveur occasionnel mais qui ne sait pas s'arrêter ».

Et à qui l'alcool a coûté cher : pertes d'argent au jeu, retrait de permis, prison... Alors Michel est allé voir un médecin de la Loire et a suivi les « recettes de cuisine » d'Yves. Il a dû surmonter de lourds effets secondaires – « j'étais énervé, je dormais mal, je vomissais » – et atteindre une très forte dose

(360 mg/jour) pour arriver un jour à ne plus boire « qu'une bière sans avoir envie d'une autre ».

Redescendu à un dosage moins fort, il a fini par trouver un généraliste et une alcoologue près de chez lui. Rose, elle, a raconté au pharmacien que son médecin était en vacances pour avoir plus de boîtes. À l'inverse de Michel, elle a été « très réceptive ». « Dès 40 mg, je suis passée de 3 bouteilles à 3 verres par jour mais il m'a fallu 140 mg pour atteindre l'indifférence. Là, je peux boire un kir, je sais que je ne finirais pas la bouteille et parfois même pas le verre. C'est miraculeux ! », se réjouit la jeune femme de 35 ans qui souffrait de puis 5 ans « d'une grosse dépendance » contre laquelle une psychothérapie, des antidépresseurs, des anxiolytiques et l'Aotal n'avaient eu aucun effet. Aujourd'hui, elle se sent plus « apaisée » avec le baclofène qu'avec les anxiolytiques.

Aucun des trois ne s'inquiète d'éventuels effets graves à long terme. « En près de 40 ans, il n'a eu aucun mort », souligne Yves. Tandis que pour Rose : « Prendre à vie 3, 4 ou 10 comprimés par jour, ce n'est pas un souci. Entre ça et l'alcool, c'est vite vu ! » ■

(1) www.baclofene.com. Une autre association, Aubes a publié un recueil de témoignages sur le baclofène
(2) Prénoms d'emprunt

« En 40 ans, il n'y a eu aucun mort »

vient Yves Brasey, 58 ans, entre café et cigarettes, dans le séjour de sa maison familiale près de Saint-Bonnet-le-Château. « En fait, j'étais un bon alcoolique qui vivait dans le déni... mais tous les traitements parlaient de s'arrêter à vie et, pour moi, il n'en était pas question », reconnaît cet informaticien, en évoquant ces copains « passés de cure en cure », ceux qui sont morts et « le seul qui a réussi à devenir abstinent » mais dont il n'a plus de nouvelles. Sur un buffet de la cuisine, se dressent une demi-douzaine de bouteilles d'apéritifs et de vin, bien pleines. « Avant, ça n'était pas possible ça », sourit-il. Avant qu'il n'entende parler, à la radio, d'un médicament « qui permettait d'avoir une consommation raisonnable » : « C'était en février 2010, juste avant le tunnel du Fréjus : j'allais au carnaval de Venise... » Yves Brasey se plonge dans des articles et le livre du Dr Olivier Ameisen, Le dernier verre, où ce cardiologue raconte comment il s'est « guéri » de l'alcool en s'administrant à haute dose du baclofène. Faute de trouver un médecin maîtrisant cette utilisation, Yves Brasey s'appuie sur le livre : « En 18 jours, je suis monté à 140 mg et du jour au lendemain, j'ai com-



■ Yves Brasey. Photo DR

5 millions

de Français ont un problème avec l'alcool, selon l'Inpes (Institut national de prévention et d'éducation pour la santé). L'alcool serait responsable chaque année d'environ 40 000 décès de manière directe ou indirecte.

Au moins 20 000 personnes prendraient du baclofène

dans le cadre d'une prescription hors AMM (autorisation de mise sur le marché) pour soigner leur alcoolodépendance, selon l'ex Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé.

l'alcool, ils militent pour le baclofène



Le baclofène, c'est quoi ?

Un relaxant musculaire

Mis sur le marché en 1975 sous le nom de Liorésal et aujourd'hui générique, le baclofène est un myorelaxant, prescrit contre les contractures musculaires d'origine neurologique comme dans la sclérose en plaques. Cette molécule imite l'effet d'un neurotransmetteur du cerveau, l'acide gamma-aminobutyrique (Gaba), impliqué dans les addic-

tions. En 2004, le Dr Olivier Ameisen s'auto-administre du baclofène à haute dose (entre 100 et 300 mg/jour) et « guérit » de son alcoolisme. Il l'explique dans la revue scientifique *Alcohol and Alcoholism* : « Je ne ressentais plus de craving ou de désir d'alcool, pour la première fois de ma vie d'alcoolique », avant de publier en 2008, un livre grand public *Le Dernier Verre* (Denoël)

Études, autorisations : où en est-on ?

L'Agence de sécurité sanitaire des produits de santé a réuni des experts en février 2009, sans qu'il ne se passe rien après, puis en février 2011.

En juin 2011, elle publie finalement « une mise en garde » estimant que le « bénéfice du baclofène n'est pas démontré à ce jour ». Pour l'agence, il existe trop peu de données sur la sécurité d'emploi au-delà de 90 mg par jour. L'AMM (autorisation de mise sur le marché) a été donnée pour une posologie maximale de 80 mg, or dans le traitement de la dépendance à l'alcool, beaucoup de patients doivent dépasser les 100 mg pour obtenir un effet.

En avril 2012, l'Afssaps assouplit sa position, estimant que le baclofène peut être « envisagé au cas par cas », en rappelant les effets secondaires les plus observés : somnolence, vertiges, états confusionnels...

Lancé en mai, l'essai Bacloville

doit tester la molécule contre placebo chez 320 patients suivis par des médecins de ville. Mais pour obtenir une nouvelle AMM, il faut que la demande soit faite par un laboratoire. Or la molécule étant tombée dans le domaine public, les bénéfices sont moindres qu'avec une nouvelle molécule. Une boîte de 10 mg coûte environ 3,30 euros. Novartis, qui a lancé le baclofène en 1975, et Sanofi-Aventis, qui en a fait un générique, n'étaient pas intéressés. La société **Ethypharm** a finalement déposé une demande il y a quelques mois : elle vient d'obtenir le feu vert de la nouvelle Agence du médicament. Cette étude, « Alpadir », se déroulera dans des centres d'addictologie. Mais il faudra attendre encore longtemps avant l'obtention d'une nouvelle AMM, surtout avec la volonté des autorités sanitaires de renforcer la pharmacovigilance après l'affaire du Mediator. ■

Photo MaxPPP

Le dogme de l'indifférence contre celui de l'abstinence ?

La réticence des médecins à prescrire du baclofène s'explique d'abord par les risques qu'ils encourent à prescrire hors autorisation de mise sur le marché : l'affaire du Mediator, détourné de son usage initial et soupçonné de décès prématurés, est dans toutes les têtes. « Les médecins ont la trouille : ils risquent d'être radiés ou poursuivis au pénal », explique Patrick Lemoine, psychiatre dans une clinique lyonnaise où lui et ses collègues utilisent le baclofène car « c'est vraiment un progrès : avec des succès de l'ordre de 40 à 50 % contre 5 à 10 % pour les traitements traditionnels, il n'y a pas photo ». Mais pour le Dr Ameisen, le Pr Bernard Granger (AP-HP) et l'association baclofène, la communauté médicale, et en particulier les alcoologues, freine parce que le baclofène, en provoquant une « indifférence » vis-à-vis de l'alcool, met en péril les prises en charge actuelles basées sur la notion d'abstinence et des intérêts financiers liés à d'autres médicaments à venir sur le marché. Si l'Agence du médicament a ouvert une porte, la Fédération et la Société française d'alcoologie sont toujours réticentes. À l'hôpital de la Croix-Rousse (CHU de



Photo Richard Mouillaud

Lyon), qui pourrait participer à l'essai clinique d'Ethypharm, le Dr Philippe Lack rejette l'existence d'un dogme. « Contrairement aux États-Unis, nous n'avons pas une culture obnubilée par l'abstinence. Le baclofène a sa place dans le traitement de l'alcoolodépendance mais il faudra bien définir la typologie de patients », estime ce responsable d'un centre de soins en addictologie en mettant en garde contre les mirages d'une pilule miracle : « Il risque d'y avoir des déceptions : 80 % des patients ont des effets secondaires, 20 à 30 % n'arrivent pas à atteindre les doses efficaces à cause de ces effets ». Mais il se félicite aussi du vrai engagement que le baclofène déclenche chez des patients qui veulent vraiment arrêter de boire et des médecins prêts à les soutenir. ■

« Passer d'une consommation de 14 à 11 verres de vin par jour réduit par dix les risques de mortalité, alors que passer de 3 verres à zéro ne fait rien gagner en terme de mortalité individuelle. »

Philippe Lack
Médecin responsable d'un centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie au CHU de Lyon

« On a l'impression d'être clandestin »

Docteur Vincent Sivier Médecin généraliste dans la Loire

Un jour, Yves Brasey est venu chez le Dr Vincent Sivier pour faire renouveler son ordonnance de baclofène. « Jusque-là, je n'avais entendu parler du baclofène que de manière négative. Dans le *Quotidien du Médecin* ou *Prescrire*, il n'y a pas d'avis tant qu'il n'y a pas d'étude et le Conseil de l'Ordre est contre la prescription hors AMM (ndlr : autorisation de mise sur le marché). M. Brasey m'a expliqué les bénéfices. J'ai été surpris mais ça m'a mis en confiance. Je vois bien chez mes patients que les cures à l'hôpital ne fonctionnent pas ni les autres médicaments », explique ce médecin généraliste de la Loire. Le vice-président de l'association baclofène lui laisse de la documentation et le médecin se renseigne sur internet. Depuis, il a accepté de prendre en charge six patients, qui viennent de Lyon ou du Puy une fois par mois. Tous sont des alcooliques chroniques depuis au moins 4-5 ans. « Pour l'instant, les résultats sont excellents. En un mois, un mois et demi, on trouve la bonne dose. Il n'y a eu qu'un échec chez un patient qui n'a pas voulu monter les doses à plus de 100 mg... mais moi aussi j'ai eu peur

quand il a fallu augmenter les doses. Au début, j'allais très doucement », précise Vincent Sivier. Pour son patient le plus lourd, qui a tenté plusieurs cures sans succès, il est monté jusqu'à 200 mg par jour. Le Dr Sivier continue à prescrire des antidépresseurs et des anxiolytiques à ces patients et leur conseille de voir un psychologue. « Ils disent qu'ils vont le faire... Quand ils sortent de la dépendance, ils réfléchissent davantage », note le médecin qui attend avec impatience les résultats des études. « Je n'ai pas envie de me spécialiser dans ce domaine », sourit ce spécialiste de médecine du sport qui veut surtout « rendre service : pour une fois qu'on a une solution sur quelque chose de difficile, derrière lequel il y a des drames humains ! ». Le Dr Sivier espère aussi convaincre des collègues, car pour le moment, le médecin qui fait signer une décharge à ses patients pour limiter les risques, se sent très isolé : « On n'en discute pas entre collègues : c'est extrêmement bizarre comme situation. J'ai l'impression d'être clandestin, de faire de la médecine parallèle ! »